

# **MAIRIE DE BEAUFORT** **SAVOIE**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2011**

Le Conseil Municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 25 février 2011, sous la présidence de Mme Annick CRESSENS, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 18 février 2011

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 19

**PRESENTS** : Mmes et M. CRESSENS Annick, BLANC Marie-Claude, VERNAZ André, MURAT Louis, PERRIER Paul, SEVESSAND Guy, CROISET Yann, PHILIPPE Jean-Pierre, DOIX Thierry, GERARD Monique, BOCHET Nicolas, COMBAZ-DEVILLE Pascal, TOMASINI Annie, ROBERT Jacques.

**ABSENT** : M. MALOD Bertrand,

**ABSENTS REPRESENTES** : M. DOIX Dominique par Mme. BLANC Marie-Claude,  
M. BOCHET Thierry par M. DOIX Thierry,  
Mme LANDAIS-CHAUCHAIX Christelle par  
M. ROBERT Jacques,  
M. BLANC Jean-Pierre par M. PHILIPPE Jean-Pierre

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. COMBAZ-DEVILLE Pascal

***Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.***

Le Conseil municipal s'associe à la douleur de la famille de Lucas PIERROZ, décédé accidentellement à Arêches et présente ses plus sincères condoléances à ses parents, Marielle et André et à ses frères, Guillaume et Mathieu ainsi qu'à toute leurs familles.

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour de la réunion la question des dates d'ouverture du domaine skiable pour la saison d'été 2011 et la prochaine saison d'hiver. Le Conseil municipal autorise le rajout de ce point.

### **Présentation du contrat enfance jeunesse**

Valérie GESLIN, coordinatrice jeunesse à l'Association d'Animation du Beaufortain, maître d'œuvre du contrat enfance jeunesse, présente le bilan des différents volets du contrat, dans la perspective de définir le contenu du nouveau contrat qui sera opérationnel pour les quatre années à venir (les propositions seront soumises à l'avis du comité de pilotage le 28 mars 2011). Il convient donc de faire le choix de nouvelles orientations.

- VOLET PETITE ENFANCE (DE 0 A 3 ANS)  
Le fonctionnement de la garderie Galipette et du relais parents assistantes maternelles est présenté. Au vu du bilan de fréquentation et des modalités de fonctionnement, une évolution de la structure en lien avec la saisonnalité (hiver) est évoquée. La création de micro-crèches ou de garderies itinérantes à l'échelle du canton pourrait répondre notamment à cette demande et offrir un service de proximité à la population du Canton..
- - VOLET ENFANCE (3 A 11 ANS)  
Le centre de loisirs basé à Beaufort, dans les locaux du groupe scolaire fonctionne efficacement pendant les vacances scolaires (72% des enfants le fréquentant sont de la commune de Beaufort). S'agissant des accueils périscolaires ils s'organisent de façon différente dans les écoles du canton. Seul l'accueil périscolaire d'Arêches bénéficie d'un financement de la CAF, étant intégré au contrat enfance. Dans l'avenir, il conviendra de favoriser l'intégration des autres accueils dans le contrat.
- - VOLET JEUNES (12 A 25 ANS)  
Le canton de Beaufort totalise 712 jeunes. Le bilan du contrat est satisfaisant, seules deux actions n'ont pas été réalisées. Parmi les actions à développer, la mise en place d'un conseil jeune à l'échelle intercommunale, la poursuite des liens avec le collège et le développement d'actions dans le domaine de la culture figurent comme prioritaires.

## **Validation des dates d'ouverture du domaine skiable pour la saison d'hiver 2011/2012 et l'été 2011**

### **1. Ouverture hiver 2011/2012**

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions du Conseil d'Administration de la SEMAB pour l'ouverture du domaine skiable pour la saison 2011/2012, à savoir :

- Ouverture le samedi 17 décembre 2011,
- Fermeture le 13 avril 2012 de l'ensemble du domaine (soit après le week-end de Pâques),
- Selon l'enneigement, ouverture partielle les week-ends des 3 et 4 puis les 10 et 11 décembre 2011.

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions du Conseil d'Administration de la SEMAB concernant les dates d'ouverture du domaine skiable pour la saison d'hiver 2011/2012. La validation des tarifs interviendra lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **2. Ouverture été 2011**

Le contrat d'affermage avec la SEMAB prévoit, pendant la saison d'été, deux jours d'ouverture des remontées mécaniques.

Le Conseil confirme la prise en charge de l'ouverture du 3e jour fixée au dimanche, dans la perspective de proposer une meilleure offre à la clientèle notamment pour répondre au développement de l'activité VTT et de randonnée.

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions du Conseil d'Administration de la SEMAB concernant les modalités d'exploitation pour l'été 2011 : ouverture du mardi 5 juillet au dimanche 28 août inclus ainsi que les tarifs applicables.

## **Création du budget annexe camping municipal et validation des durées d'amortissement des biens**

Compte tenu, d'une part des obligations réglementaires liées à cette activité génératrice de recettes pour le budget communal, et d'autre part de l'intérêt de disposer d'une comptabilité annexe pour les charges et recettes du camping municipal, le conseil décide à l'unanimité de créer un budget annexe « camping municipal Domelin ».

Les durées d'amortissement des biens sont également validées.

## **Demande de subvention pour travaux qualité de l'eau**

Le Conseil autorise Madame le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil général de la Savoie et de l'Agence de l'Eau pour les travaux visant à l'amélioration de la qualité de l'eau (traitement du problème lié à la présence d'Arsenic) qui seront engagés en 2011 (secteur des Villes et de Boudin).

S'agissant du dossier de réhabilitation de l'hôtel de la roche, il est nécessaire de solliciter la Région et le Département dans le but de connaître les subventions mobilisables en faveur de ce projet de réhabilitation.

## **Marché de travaux (maîtrise d'œuvre bâtiment OT/Mairie d'Arêches)**

Une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du bâtiment abritant la mairie annexe, l'Office de Tourisme et les bureaux de la SEMAB à Arêches. 5 offres ont été réceptionnées ; les architectes intéressés par ce programme ont été reçus le 10 février 2011 pour la présentation de leurs projets.

Suite à ces rencontres, le cabinet GIROD ARCHITECTURE est retenu, eu égard à ses propositions innovantes en matière de réhabilitation du bâtiment (notamment amélioration de la performance énergétique) et du coût de la prestation proposée (taux de rémunération de 11.2% soit un montant de 67 200 €, proposition la moins disante).

Madame le Maire est autorisée à signer l'acte d'engagement ayant valeur de marché avec le cabinet GIROD ARCHITECTURE.

## **Autorisation engagement consultation piste du Bouchet**

Le conseil municipal prend connaissance du projet de desserte du secteur du Bouchet, projet établi par le cabinet AIM et qui peut faire l'objet d'une subvention à hauteur de 75% au titre du Plan Pastoral Territorial. Le Conseil autorise Madame le Maire à engager la consultation d'entreprises avant le vote du budget 2011.

## **Avenant au bail de location bureaux de la Trésorerie**

Le bail de location des locaux qui abritent la trésorerie établi en 2006 doit faire l'objet d'un avenant portant sur la révision du loyer. Le Conseil autorise Mme le Maire à signer l'avenant au bail, le loyer annuel étant porté à 18 283 € à compter du 1er février 2011.

## **Conventions d'occupation du chalet des jeunes (avec l'Association LES Z R 2 RIEN et la société de chasse)**

Madame le Maire rappelle la nécessité de définir les conditions d'occupation du chalet des jeunes situé à proximité de la salle polyvalente de Beaufort. La société de chasse utilise le rez-de-chaussée de ce bâtiment, le premier étage et la mezzanine étant occupés par une association regroupant des musiciens.

Compte tenu de l'élaboration de nouveaux statuts déposés officiellement en sous-préfecture, statuts portant création d'une nouvelle association "LES Z R 2 RIEN" qui regroupe des groupes de musique locaux, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les deux conventions d'occupation de ces locaux avec d'une part la société de chasse moyennant un loyer annuel de 200 € et l'Association "LES Z R 2 RIEN" moyennant un loyer annuel de 500 €, les modalités de règlement des charges restant à définir.

Il est également décidé de solliciter une intervention du bureau VERITAS, pour une mission de contrôle électrique.

## **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de trois biens immobiliers situés à Arêches.

## **Résultats du recensement de la population**

Madame le Maire présente les résultats du recensement de la population, la collecte ayant été réalisée en février 2011 et remercie les 5 agents recenseurs pour le travail effectué.

Les résultats indiquent une augmentation du nombre de logement sur l'ensemble de la commune depuis 2006 (+ 221 logements). Il convient également de noter une augmentation du nombre de résidences secondaires en particulier sur les secteurs d'Arêches (+ 80), les logements permanents étant en augmentation sur Beaufort.

S'agissant de la population recensée (en résidence principale), cette dernière est stable par rapport à 2006 (2 089 habitants), chiffre auquel se rajouteront les populations comptées à part (étudiants notamment).

## **Contentieux d'urbanisme et informations relatives aux contentieux en cours**

Le Conseil Municipal est informé de la situation des dossiers qui ont fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif. Il s'agit essentiellement de contentieux d'urbanisme pour lesquels des procédures sont en cours de traitement.

S'agissant du nombre important de contentieux situés dans le secteur de l'Isérable, Madame le Maire informe le Conseil qu'une procédure visant à régler le problème de foncier dans ce secteur est proposée et sera confiée au cabinet ADAMAS, Conseil juridique de la collectivité.

Le Conseil est également informé du fait que Monsieur Dominique DOIX a déposé un pourvoi en cassation dans l'affaire l'opposant à la Commune de Beaufort pour le dossier d'urbanisme relatif à l'Hôtel des Ancolies. Il est rappelé que la Collectivité a, dans cette affaire, et suite à un Permis de Construire délivré en 2007, gagné les procédures en référé suspension, sur le fond et en appel, procédures engagées par M. Dominique DOIX.

Le Conseil autorise à l'unanimité madame le Maire à recourir aux services d'un avocat intervenant auprès de la cour de cassation afin de défendre les intérêts de la collectivité.

## **Compte rendu des commissions**

- ✚ **Commission environnement** : point sur missions de Géraldine GALLICE qui interviendra à 25% sur des thématiques environnement (démarche environnement dans les services, suivi de la charte du développement durable), point sur démarche engagée en matière d'espaces protégés, poursuite du projet de création de jardins collectifs à la Cayère.
- ✚ **Commission information communication** : préparation d'un flash info et de la réunion publique de mi-mandat qui aura lieu le jeudi 12 mai à la salle des fêtes de Beaufort, information sur les statistiques de fréquentation du site internet de la commune (sur 1 an plus de 15 000 visites, 65 % de nouveaux visiteurs, de nombreuses entrées via le site de Beaufortain Tourisme). Annie TOMASINI fait part de ses regrets quant au contenu de l'éditorial du bulletin d'information de Confluence paru en janvier 2011 (sur le fond et la forme) et souhaite que cette question soit à nouveau évoquée au sein de la commission communication de la Communauté de Communes.
- ✚ **Commission tourisme** : Etat d'avancement du dossier de création d'un chemin entre la Serraz et Arêches, point sur le fonctionnement des navettes et perspectives pour la saison prochaine.

## **Questions diverses**

L'Assemblée est informée :

- de la nouvelle répartition de travail entre les agents forestiers sur la délégation du Beaufortain : M. TRAMIER, agent en poste à Villard interviendra sur une partie de la commune. Pour le poste de titulaire basé sur la Commune, du fait de l'arrêt de la procédure de recrutement en cours, un nouvel appel à candidature sera lancé par l'ONF,
- des décisions du ministère concernant les suppressions de 3 postes d'enseignants et de 2 classes au collège du Beaufortain. Cette situation étant jugée préoccupante, un courrier émanant de la Communauté de Commune et des quatre mairies du canton sera adressé à l'inspection d'académie. Le Conseil vote à l'unanimité pour soutenir la démarche engagée par les Parents d'élèves et les enseignants,
- du rendu de l'étude sur la signalétique engagée par la Communauté de Communes et du règlement de publicité : fascicules à distribuer aux artisans de la Commune. Des formations seront organisées pour vulgariser ces nouvelles réglementations,
- de la formation mise en place dans le cadre de la démarche "accessibilité" : importance de faire participer les techniciens de la collectivité à cette formation et nécessité de sensibiliser à cette question les différents usagers,
- du fait que la RD 925 sera fermée au public à partir du 24 mars 2011 pour une durée de 2 mois, dans le secteur d'Entreroches pour des travaux de sécurisation de la falaise (passage de la circulation par la voie Communale des Villes),
- de l'organisation de la première édition d'un évènement sur le thème de la géologie les 17 et 18 septembre 2011, dans le cadre des festivités liées aux 50 ans du barrage de Roselend,
- de la réglementation applicable en matière d'implantation d'éolienne par les particuliers,
- de la remise en Mairie d'une pétition adressée au Maire suite au retrait de délégation à Dominique DOIX (environ 200 signatures).

**Le Maire,**

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE  
Vendredi 25 Mars 2011 A 20 H 00**